



Guérissez
l'anémie!
Prévenez la Tu-
berculose!

La chlorose (vulgairement appelée anémie) ouvre la porte à la tuberculose, surtout chez les enfants nés de parents tuberculeux. Il est donc important de soigner à temps la tuberculose. Les moyens de traitement classiques sont: la vie au grand air, le repos, la bonne alimentation, les préparations ferrugineuses. Parmi celles-ci, la première est le

PROTON

qui contient du fer, sous la forme d'un liquide agréable au goût, facile à digérer, assimilable sans aucun trouble digestif. L'efficacité du "Proton" est établie par des milliers de guérisons. Elle se manifeste par le retour des forces, de l'appétit, celui des belles couleurs et souvent par l'augmentation notable du poids du corps. La dose à laquelle on doit prendre le Proton est la suivante: une cuillère à café avant chaque repas, trois fois par jour. Le Proton est indispensable à tous ceux qui, soit par hérédité, soit par suite de maladie ou de dépression, sont prédisposés à la tuberculose.

Le PROTON est un liquide agréable au goût. Il est en vente dans toutes les Pharmacies. A défaut, le totalitarisme et la Pharmacie Leprore, 35 rue Blanck. Prix: 12 francs. Dépôt général: Pharmacie Mag. Dumontier, 7, rue de Valenciennes, Lille. Tél. 34 70.

PARIS-COUTURE

CONFECTIONS POUR DAMES ET FILLETES
LILLE - 65, Rue Léon-Gambetta, 65 - LILLE (Téléph. 54-34)

à l'occasion des Fêtes de Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Sainte-Barbe, Saint-Éloi
GRANDE VENTE RÉCLAME DE MANTEAUX
MANTEAUX Givrés, Col et parement en fourrure, 145 fr.
MANTEAUX velours laine, col parement en fourrure, 145 fr.
RABAIS 40 %
LE TRAIN EST REMBOURSE A TOUT ACHÉTEUR
Magasins ouverts Dimanches et Fêtes toute la journée

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étend la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux plus grands dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit, à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Métrite, Fibrome, Mâles d'estomac, d'intestins, etc.
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon 7 fr. 75.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'ABBÉ SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.



Le brouillard fait tousser

L'humidité est fatale aux faibles des bronches: les catarrhes, asthmatiques et emphysemateux croissent et toussent inégalement pendant la mauvaise saison. Mais leurs maux disparaissent presque instantanément grâce à la **Pastille Richetel**, véritable potion sèche qui calme la toux et l'irritation, dissipe l'oppression, dégage les crachats. Si une rechute aggrave le mal chronique, le **Pastorale Richetel**, à action renforcée, s'oppose victorieusement à toutes les complications.

Toutes pharmacies: la Pastille Richetel, 2 fr. 95 la boîte; le Pastorale Richetel, 7 fr. 50 le flacon. A défaut, écrire aux Laboratoires Richetel, 28, rue de Belfort, Bayonne (B.P.).

EXC LLENTS VI... ROUGES DES CORBIERS

Qualité supérieure aux meilleures conditions. Provenance directe de la propriété. S'adresser: LABUS-SIÈRE, rue Blanqui, PÉRIGNAN. On accepte représentants avec bonne commission.

Le moins cher de Lille

A SAINT-ÉLOI

75, rue Gambetta, LILLE

Pour la SAINT-BARBE et la SAINT-ÉLOI GRANDE VENTE RÉCLAME Prix inouis



PARDESSUS 59 fr.
Beaux Tissus gris, rayés écossais
Col combinable. Soidés
Valeur 125 fr.

PARDESSUS 95 fr.
Drap Elbeuf ou Sedan, toutes formes.
Valeur 150 à 225 fr. Soidés 175, 125.

Complets 45 | Imperméables 29
150, 125, 95 et 45 | 125, 95, 75 et 29

PRIM... Superbe casquette valeur 15 fr
Nous remboursons le voyage (aller et retour)

GABARTE... achetez un Piano Automatique

L. RAIBLOUD
23, place de Roubaix, LILLE
et vous serez des affaires d'or
Les meilleurs prix et crédit
et au comptant

MÉNAGÈRES

VOIX AU
73 r. Falckherbe, Lille

NOTRE



Machine à laver
à bras et au moteur
à main et au moteur
A MAIN, depuis 213 fr.
ESSOREUSES, dep. 69 fr.
Dites-nous, rue de Flandre, 33,
à Lille, ou par téléphone
TEL. 24 01 - LILLE - TEL. 94 01

C'est Incroyable

A titre de réclame, j'envoie à tout... un superbe porte-feuille, 1 idéal porte-monnaie, 1 porte-cartes, 1 système à poche, 1 broche porte-bonheur, 1 sac ex. trait p... et 1 agréable surprise. Carte: 2 nappe, 12 serviettes, le tout contre remb. de 25 fr. 85.
Ecr. MARGUERITE SIMILI, E. A., 23, rue des Dominicaines, Marseille.

CASSE FRATERNELLE DE CAPITALISATION

Société Anonyme Française pour favoriser l'Economie et l'Epargne
au Capital de QUATRE MILLIONS de Francs
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.
Siège Social: 42, Rue d'Artois - LILLE
R. G. 1544

GRANDE BAISSÉ DE TARIF
La Casse Fraternelle, dont les réserves et les bénéfices s'accroissent considérablement d'année en année du fait de la normale progression de ses affaires, de la réduction remarquable de ses frais généraux et de la hausse continuelle du taux de ses placements, a résolu de faire bénéficier de son succès passé et présent tous ses adhérents à cotisations mensuelles.
A partir du 1er janvier 1925, la Casse Fraternelle, moyennant les mêmes versements, accorde à ses adhérents adhérents:
1° Le même capital garanti trois ans plus tôt.
2° Une avance garantie après deux ans de versements.
3° Une augmentation considérable de toutes les valeurs garanties, celles-ci dépassant les versements après quatorze ans.
Une part dans les bénéfices, après quinze ans de versements.
Les anciens adhérents doivent demander à leur agent dans quelles conditions ils peuvent bénéficier des avantages de notre nouveau tarif.

NOUVEAU TARIF
(Durée maximum 30 ans - Versements pendant 15 ans au plus)
Part de bénéfices après 15 ans
Capital garanti 6.000 10.000 15.000 20.000 fr.
Versements par mois 30 40 50 60 fr.
Maximum des versements 3.000 5.000 10.000 20.000 fr.
ou Prime unique (durée maximum 33 ans) 1.700 2.400 2.500 17.000 fr.
Tous les titres ont un droit de rachat garanti.

Le porteur peut toujours céder ses versements.
Après deux ans, il a droit à une avance garantie.
Après quatre ans, il a droit à une avance garantie de 180 tirages lui permettant 800 chances de remboursement au capital garanti. Le porteur a droit: 1° A sa valeur de rachat garantie, supérieure à ses versements; 2° A son capital garanti.
DEMANDEZ UN SPECIMEN DE TITRE DU NOUVEAU TARIF

DOUZE TIRAGES GARANTIS PAR AN

Tous les titres portent une combinaison de trois lettres qui leur assure à chaque tirage mensuel, une chance de remboursement égale à 1/324.

Tous les tirages ont lieu en public, au siège social, le dernier mercredi de chaque mois, à neuf heures.

Trois roues mobiles portant chacune les 26 lettres de l'alphabet, dessinent à chaque tirage une combinaison de trois lettres.

Tous les titres portant l'une de ces cinq combinaisons sont aussitôt remboursés au capital garanti, à la seule condition que les cotisations aient été régulièrement payées.

TIRAGE DU 25 NOVEMBRE 1925

Combinaisons sorties	Titres remboursés
1° A. G. J.	2 Titres de 500 : 1.000 fr.
2° O. O. B.	10 » 1.000 : 10.000 fr.
3° K. L. K.	35 » 2.500 : 87.500 fr.
4° Y. E. R.	42 » 5.000 : 210.000 fr.
5° C. R. O.	14 » 10.000 : 140.000 fr.
	2 » 25.000 : 50.000 fr.
	1 » 50.000 : 50.000 fr.
	Soit 106 Titres pour 548.500 fr.

ont reçu chacun 500 francs

- M. SAVARY Jules, Cour du Terno, à Anzin (Nord).
- Mme DHEDIN Noémie, rue Raoul-Briquet, à Courcelles-les-Lens (P.-C.).
- M. LEFFAURE Elvy, rue du Moulin, à Verquin (Pas-de-Calais).
- M. DEQUILLAY Albert, route de Calais, à St-Martin-au-Laert (P.-C.).
- M. RYCKENBUCH Gaston, F. du Marchal-Poib, petite-Syatho (Nord).
- Mlle FRYBAUX Blanche, rue de Fumes, à Oignies (Belgique).
- Mme OGER Yvonne, rue des Loupes, à Wisnes (Pas-de-Calais).
- M. VATTION Léon, route de Hazebrouck, à Thulin (Belgique).
- M. LÉLONG Jules, 47, Cité Longueville, à Herin (P.-de-C.).
- Mme MOITTON Madeleine, rue de Faucompret, 16, à Fives-Lille (Nord).
- Mlle REMY Irène, rue Comtesse Belleville, à Montigny (Belgique).
- Mme DEBEIN Madeleine, Place St. à Wattignies (Nord).

ont reçu chacun 1.000 francs

- M. KERSSÉ Jules, 45, rue Denfert-Rochereau à B. S. Touffroy (Nord).
- M. BAPEL Charles, rue de la Grande-Croix, à Lille (Nord).
- M. LEVY-LELONG Léon, à Haute-Avesnes (Pas-de-Calais).
- M. CAZE Lucien, rue des Vieux, à Vieux-Bois (Nord).
- M. VAN RYSELBERGUE Louis, rue de la Gare, à Valenciennes (Nord).
- M. MARIOTTES-Moise, rue Victor-Hugo, à Brœuilh (Nord).
- Mme PROST Clotilde, aux Georges, à Saignes (Saône-et-Loire).
- M. COCHET Jules, Grande-Rue, à Valenciennes (Nord).
- Mlle HAYREZ Elise, rue de Troisvilles, à Inchy (Nord).
- Mme JONIN Violette, 107, rue Cense-du-Bois, à Haintmont (Nord).
- M. HARDUIN Marcel, 7, rue Lazare-Carnot, à Jeumont (Nord).
- M. BERNARD GILBERT, 10, rue Jean-Macé, à Cambrai (Nord).
- M. DELILE Robert, à Folembray (Ardennes).
- Mlle DELSAUT Andrée, 15, rue de Lévigny, à Valenciennes (Nord).
- Mme SANDERS Gertrude, 22, rue d'Avances, à Louvroil (Nord).
- M. DEBUSCHÉ Joseph, rue de l'Église, à Valenciennes (Nord).
- M. COQUET Stéphane, 6, rue d'Aras, à Béthune (Pas-de-Calais).
- Mme HAYREZ Elise, 44, rue de Guise, à Saint-Quentin (Aisne).
- M. DEBEIN Jules, 44, rue de Lille, à Valenciennes (Nord).
- M. GAYEN Agathe, Les Vallées, à Prisches (Nord).
- M. DEBEIN Joseph, rue de la Chapelle, à Valenciennes (Nord).
- M. SUREZ-CARLIER, 10, rue de Thunesart, à Ronchin (Nord).
- M. DEBEIN Joseph, rue de l'Église, à Valenciennes (Nord).
- M. MARTIN J.-M., 21, rue de Flandre, à Valenciennes (Nord).
- Mme MOY Estelle, rue du Vert-Gris, à Rost-Warendin (Nord).
- M. DELCOURT Justin, rue des Bourgeois, à Valenciennes (Nord).
- M. MONIER Victor, 321, rue Nationale, à Bruay-sur-Ecosse (Nord).
- M. CROILA Ercole, à La Lande, Montcaumon (Saône-et-Loire).
- M. DEBEIN Joseph, rue de l'Église, à Valenciennes (Nord).
- Mme BEUGNOT Madeleine, rue du Marchal-Joffre, Fretant (P.-de-C.).
- M. BAUDALE Louis, rue Hubart, à Lens (Pas-de-Calais).
- M. DEMESSINE, Place St-Michel, Le Questeur (Nord).
- M. CASSE Ernest, à St-Laurent (Meuse).
- M. DELREUX-SCHAFMAN Eugène, 78, rue Newton, à Calais (P.-de-C.).

ont reçu chacun 2.500 francs

- Mme CALIBE Constance, rue d'Ourlon, à Pével (Pas-de-Calais).
- Mlle PRYON, pharmacien, à Houplines (Nord).
- M. BOMBLE-LARÉ, 28 bis, rue St-Rémy, à Haintmont (Nord).
- M. LEVY-LELONG Léon, 22, rue de Valenciennes, à Valenciennes (Nord).
- M. GAILLET Jean, route de Lille, à Saint-Amard (Nord).
- M. GUYOT Adonis, à Toulus par Yvonne (Aisne).
- M. DELCOURT Joseph, à Haintmont par Houplines (Belgique).
- Mme BADET Hélène, à La Loge-Blanzy (Saône-et-Loire).
- Mlle CHARTELLE Marcelline, à Auchy-lez-Hesdin (Pas-de-Calais).
- M. BAQUET Robert, 13, rue Godard, à Valenciennes (Nord).
- Mlle DUHEM Louise, 121, rue de l'Ascension, à Valenciennes (Nord).
- M. FLOUQUÉ Désiré, à Duisans (Pas-de-Calais).
- M. HUITTE Aimé, 2, rue d'Estaimpuis, à Valenciennes (Nord).
- M. BOIS-BAR, 124, rue du Centre, à Carvin (Pas-de-Calais).
- M. CARPETTE Auguste, rue de la Gare, à Le Nouvion (Nord).
- M. TRIVIERE Boniface, 100, Grand-Place, à Valenciennes (Belgique).
- M. GILLOTT, 10, rue de l'Église, à Sieroworde (Nord).
- Mlle TOUSSAINT Léonine, 41, rue Solvay, à Valenciennes (M.-et-M.).
- Mme ALLART, à Rue Joubert, à Bigny-Braux (Ardennes).
- M. DARDENNE Emma-Gamille, 38, rue Marceau, à Hérispes (Nord).
- Mme WALLEZ MARCA, 17, rue de la Minie, à Valenciennes (Nord).
- Mme DAYEAD Marcelle, Grande-Rue, à Compuhert (Ardennes).
- M. DUBREUILLE René, rue de Valenciennes, à Valenciennes (Nord).
- Mme RATTIÉ, 31, rue Saint-Quentin, à Bohain (Aisne).
- Mme ALAÏNE-RIGAUT, 3, rue Cordou-Bleu, à Bohain (Aisne).
- M. GUYON Alexandre, 15, rue Voltaire, à Aubry (Nord).
- Mme LEQUEUX Clotilde, rue de Mons, à La Longueville (Nord).
- M. MARTEL Léon, 90, rue de Valenciennes, à Valenciennes (Nord).
- M. GORSAY Adolphe, 80, rue du Dronckart, à Ronoz (Nord).
- M. VERIN Alexandre, 27, rue du Labor, à Billy-Montigny (P.-de-C.).
- M. SAVERY-LELONG, rue des Bourgeois, à Valenciennes (Nord).
- M. BRAU Roger, rue des Processions, à Noyelles-Vermelles (P.-C.).
- M. HORNEL François, 24, rue de Corneil, à Bousso (Belgique).
- M. MACHEL, à Montcaumon (Pas-de-Calais).
- M. PONTHELIUX-BERTHE, 71, avenue Leclerc, à Loos-les-Lille (Nord).
- M. BOUCHER Georges, 45, Charolais, à Fumes (Ardennes).
- Mlle BROQUET Emilie, à Lize-la-Ville (Val-de-Marne).
- Mme DORNE Catherine, 22, rue Voltaire, à Inchy (Nord).
- M. JACQUET Victor, Grande-Rue, à Thulin (Belgique).
- Mlle GABRIELLE Lucienne, Place d'Armes, Escompuhert (Ardennes).

ont reçu chacun 5.000 francs

- M. VANIERBERGHE René, 85, r. Eg-de-Journal, Courtrai (Belgique).
- M. BERRY-DÉTRIX, 12, rue Jules-Ferry, à Onnaing (Nord).
- M. DELSALLE-DULIN, 44, rue du Moulin, à Charleville (Ardennes).
- M. DELSALLE-DULIN, route de Liège, à Soumou (Aisne).
- M. CUVILLIER Léonine, rue de la Gare, à Vico (Nord).
- M. CUVILLIER Emilion, à Novilleries-St-Saurin (Somme).
- Mme CLAUDE Marie, rue de la Gare, à Valenciennes (Pas-de-Calais).
- M. LEFFEVRE C., 87, r. Ste-Pudentienne, Chalons-sur-Marne (Marne).
- Mme LANIEROUX Marie, à rue Gambetta, Le Trempt (Sarre-Inf.).
- M. GARNIER, 12, rue de Valenciennes, à Valenciennes (Nord).
- M. MAXWELL, 10, Quai Hollandais, à Dunkerque (Nord).
- Mme BAUCHIN Henriette, rue du Narais, à Annay-sur-Lens (P.-C.).
- M. FÉLIX Léon, rue Armand-Carrel, à Courcelles-les-Lens (P.-de-C.).
- Mme LÈGER Albert, à Grandvilliers (Oise).

ont reçu chacun 10.000 francs

- M. LESAGE Louis, cultivateur à Steenbecque (Nord).
- M. BOUQUILLON-MERLEL, Camp d'Hautaut (Pas-de-Calais).

ont reçu chacun 25.000 francs

- Mlle DELHAYE Berthe, Institutrice, 83, r. Jean-Jaures, Annay (Nord).

a reçu 50.000 francs

Prochain Tirage le 30 DÉCEMBRE 1925

Notice explicative et renseignements sur demande
à M. René CUVILLIER, Directeur, 42, rue d'Artois, LILLE
ou à l'un des représentants de la Société
Le remboursement de tous les titres est garanti.

POUR les FÊTES, VISITEZ les MAGASINS des DOCKS DU NORD

VOUS Y ACHÈTEREZ LEURS EXCELLENTS PRODUITS

BISCUITS		CONFISERIE		VINS	
Petit Beurre le paquet	0.80	Bonnons Salade . les 125 gr.	0.75	ROUGE supérieur . le litre	1.75
Nos Provinces	1.15	Bonnons fourrés	0.95	» Algérie	2.10
Sables	1.20	Dragées ASSORTIES les 125 gr.	1.60, 1.25	BLANC moëlleux	2.00
Gaufrettes	1.45	Boules crème . . . les 125 gr.	1.10	BORDEAUX	
Dessert	1.60	Boules pralinées	1.65	ROUGE St-Émilion . la bout.	2.50
Petit Beurre les 125 gr.	0.75, 0.60	Petites Bouchées . la pièce	0.10	» Médoc	3.00
Gaufrettes les 125 gr.	de 1.50 à 1.00	Rochers	0.30	» Ht-St-Émilion	3.75
Succulent les 125 gr.	1.10	Chocolat crème . . le paquet	0.95	» St-Julien, Margaux la bouteille	4.75
Astra	1.15	Chocolat le paquet de 1,85 à 1.30		BLANC la bout.	2.75
Beurre crème	1.25			» Graves supér.	3.75
Gala	1.35	MOUSSEUX		» Barsac	5.00
Dessert Universel	1.35	La bouteille	8,00, 6,00	» Sauterne	6.75
Champagne NOB. BOUDOIR	1.50				
4 Fruits, Neigette	1.55	CHAMPAGNES		APÉRITIFS	
Mousquetaires	1.75	Perrier carte or. la bouteille	11.50	Vin doux naturel . le litre	6.50
Bébes Lunettes	1.80	Chan on CUVÉE ROYALE	13.00	Palace, Manola	9.50
Cailler Ventoux	2.40	» » - demi bout.	7.50		
Pain d'Épicés le pavé	2,80, 1,50	Roederer CARTE BLANCHE la bouteille	19.00	Voyez notre	
				RAYON DE LIQUEURS	

APRÈS QUINZE ANS PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES